

**AVIS PUBLIC**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**  
**N° 2026-00014**

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal **le mardi 12 mai 2026, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

**Nature et effets**

La présente demande de dérogation mineure vise à autoriser l'aménagement d'un logement d'appoint sur un terrain d'une superficie de 3 999,7 mètres carrés alors que la réglementation en vigueur exige une superficie minimale de 4 000 mètres carrés. L'écart entre la norme prescrite et la superficie du terrain est donc de 0,3 mètres carrés.

**La réglementation en vigueur pour un logement d'appoint**

Conformément au Règlement de zonage numéro 2016-532 en vigueur, à l'article 4.1.6, stipule que sur l'ensemble du territoire, à l'exception d'un terrain ayant une superficie de moins de 4 000 m<sup>2</sup>, un logement d'appoint peut être aménagé pour un bâtiment de la classe d'usage « habitation unifamiliale » de type isolé.

**Identification du site concerné**

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 2 594 344, cadastre du Québec, sise au 88, rue Daudelin, dans la zone R-3.

**Commentaires**

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 12 mai 2026, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 13 avril 2026

*(Signé)*

James L. Lacroix  
Directeur général & greffier-trésorier